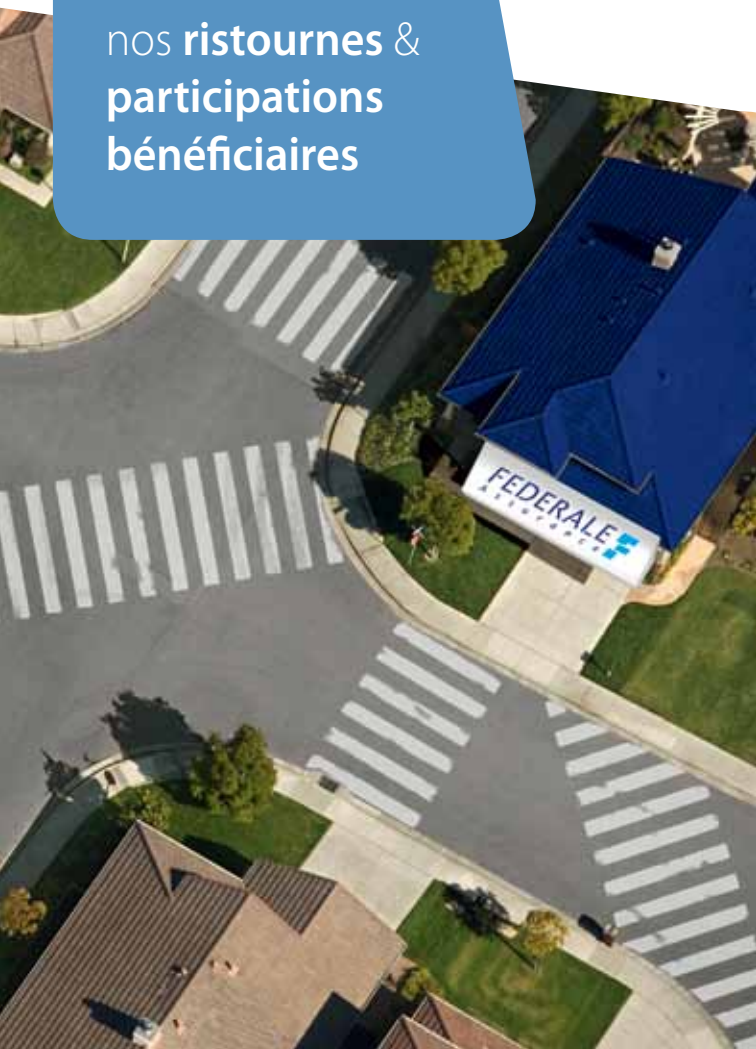


Information sur
nos **ristournes** &
participations
bénéficiaires



*L'assureur qui partage tout
avec vous, même ses bénéfices.*

Créé en 1911, le Groupe Fédérale Assurance se compose de trois sociétés qui travaillent sous forme de mutuelles et de coopérative. Fédérale Assurance entretient une relation directe avec ses clients, via son propre réseau de 60 conseillers et d'une trentaine de bureaux couvrant tout le pays.

RISTOURNES 2011 (EXERCICE 2010)

Fédérale Assurance n'a pas d'actionnaires externes et, pour cette raison, partage ses bénéfices exclusivement avec ses clients. Ainsi, une partie de votre prime vous est remboursée. Nos bons résultats nous permettent de distribuer à nos assurés un montant appréciable de ristournes et de participations bénéficiaires. Il représente plus de € 20 millions.

PARTICIPATIONS BENEFICIAIRES : UN ACCROISSEMENT DE VOTRE CAPITAL

Les participations bénéficiaires sont liées aux assurances vie et aux produits financiers. Votre capital et votre épargne peuvent ainsi croître de manière significative.

PARTICIPATIONS BENEFICIAIRES 2011 (EXERCICE 2010)	
Rendements totaux 2011 (exercice 2010) = taux garanti + participations bénéficiaires	
ASSURANCES PLACEMENT ET EPARGNE (BRANCHE 21)	
Diamant Invest / Junior / Pension	3,50 %
Vita Invest	3,90 %
COMPTE DE CAPITALISATION (BRANCHE 26)	
Nova Invest	3,50 %
ASSURANCES DE GROUPE – UNIVERSAL LIFE	
F-Manager	3,75 %
F-Benefit	3,60 %
VIP-Plan	3,60 %

Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour le futur.
Pour plus d'information, consultez les fiches info financières sur www.federale.be.



RISTOURNES

Les ristournes sont calculées de deux manières :

- * sur la prime : un pourcentage fixe de la prime nette ;
- ** sur le bonus : le pourcentage est calculé sur le montant de la prime nette, déduction faite du coût des sinistres éventuels survenus au cours de l'année concernée.

RISTOURNES 2011 (EXERCICE 2010)

Responsabilité civile (R.C.) Auto – Tourisme et Affaires	15 %	*
R.C. Auto – Transport de choses – Bus/Cars	10 %	*
Auto (Omniium) – Garanties complémentaires	20 %	**
R.C. Risques d'Entreprises – R.C. Travaux de Construction	15 %	**
R.C. professionnelle	10 %	**
R.C. objective Lieux publics	20 %	**
R.C. Familiale – R.C. Gens de Maison – R.C. Chasse	15 %	**
Multirisk – Habitation	15 %	**
Multirisk – Commerce et PME	10 %	**
Incendie – Risques spéciaux	10 %	**
Pertes pécuniaires diverses	15 %	**
Complète Circulation – Conducteur – Occupants	20 %	**
Collective Accidents	20 %	**
Individuelles Accidents – 24h/24	20 %	**
Accidents du travail	4 % 5,60 %	* **

Votre conseiller de Fédérale Assurance

Pour recevoir la visite
du conseiller de votre région,
appelez gratuitement le :

 **0800-14.200**

FEDERALE 
A s s u r a n c e

Siège Social

Rue de l'Etuve 12 - 1000 Bruxelles - Belgique

Tél. 02 509 04 11 - Fax 02 509 04 00

www.federale.be